

Compte rendu du CTL du 3 octobre 2013

Ordre du jour :

Modifications des horaires d'ouverture - Trésorerie de Saint-Palais
Bilan de la campagne Impôt sur le Revenu
Crédit Impôt Recherche (grille d'analyse risque)
Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
Tableau de Bord de Veille Sociale 2012
Relevé de l'espace de dialogue sur l'accueil de Pau-Orléans
Bilan de l'ouverture de la caisse à la DDFiP
Questions diverses

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Vous nous avez réunis aujourd'hui pour nous présenter le bilan de la campagne IR 2013, le tableau de veille sociale 2012, le relevé de l'espace de dialogue sur l'accueil mutualisé à Pau, le bilan d'ouverture de la caisse à la DDFiP, place d'Espagne, la diminution des horaires d'ouverture au public de la trésorerie de Saint-Palais, la grille d'analyse-risque en matière de crédit impôt recherche.

Quels points communs à tous ces sujets ?

Une complexification de la fiscalité, des moyens humains insuffisants, un service public amoindri, une pression toujours plus grande sur les petits revenus et des cadeaux fiscaux aux plus gros...

Les études faites le sont toujours par le petit bout de la lorgnette, sans vision d'ensemble des missions et moyens de la DDFiP. Or, ce que nous souhaitons ce sont de vrais rapports d'activité.

Ainsi, le bilan IR devrait être fait sur toute l'année, de la 1^{ère} réception, en passant par la mise en recouvrement, les échéances de paiement, jusqu'au contentieux, en tenant compte de toutes ces incidences notamment sur la taxe d'habitation.

Ainsi, en septembre, les hausses d'impôt ont été au cœur des enjeux et des préoccupations des contribuables. Les tensions et incompréhensions étaient grandes, les files d'attente interminables.

Les agents des 2 filières sont en première ligne pour gérer les conséquences des politiques fiscales qu'ils n'approuvent pas.

Qui plus est, certains chefs de service ajoutent au mal-être des agents en les mettant en concurrence par la pression des indicateurs.

Il y a un an, presque jour pour jour, M. NESA nous avait assuré en CTL :

- **que, toute sa carrière, il avait été attentif aux conditions de vie au travail des personnels ;**
- **qu'il était contre la pression mise sur les agents sur la base des indicateurs ;**
- **qu'il établirait une « feuille de route » qui fixerait ses engagements en matière de condition de vie au travail.**

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Nous ne pouvons que condamner le fait que les seules réponses apportées aux agents seront de nouvelles suppressions d'emplois, la destruction du statut et des missions par le biais de la démarche stratégique et l'instauration d'une fiscalité à deux vitesses.

En réponse, **M. NESA, président du CTL, a réaffirmé son opposition à l'utilisation des indicateurs pour faire pression sur les agents.** Il s'est engagé à refaire un point à l'ensemble des cadres du département sur ce sujet.

Il considère que la majorité des agents travaille avec conscience professionnelle et compétence, et que donc, les résultats seront les meilleurs que l'on peut atteindre en l'état de nos moyens actuels.

Pour lui, **la priorité doit être donnée au bien-être des agents**, même si cela doit s'effectuer au détriment des missions (cas notamment des réductions des horaires d'ouverture au public dans les trésoreries).

S'agissant du budget, il a indiqué que nous étions « mal, mais moins mal que prévu » !

S'il n'arrive aucun imprévu (grosse panne...), **il manquerait environ 90.000 euros pour boucler le budget cette année...** On a de la chance, pour l'instant, d'avoir du matériel et des bâtiments à peu près en bon état... mais cela ne durera pas... et la baisse budgétaire va se poursuivre !

Nous réaffirmons qu'il faut stopper ces logiques destructrices.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA TRESORERIE DE SAINT-PALAIS

Encore une fois, le CTL devait se prononcer sur la modification des horaires d'ouverture au public d'un poste comptable.

Les représentants CGT ont rappelé que c'est la pénurie d'emplois qui entraîne une dégradation du service rendu au public et se traduit par la **diminution des heures d'ouverture** en dessous du seuil de 30 heures par semaine pour de plus en plus de trésoreries.

En effet, à l'heure actuelle, en l'état des moyens humains accordés aux trésoreries, les agents ne sont plus assez nombreux pour se relayer, malgré le fait que beaucoup se retrouvent dans une situation de crédit d'heures au point de subir des écrêtements.

Dans ce contexte, il leur est difficile de poser les congés, ARTT ou récupérations horaires auxquels ils ont droit.

Cette situation est intolérable, l'administration abusant ici encore de la conscience professionnelle des agents et n'en tirant aucune conséquence sur le maintien des emplois et la qualité du service rendu au public.

En raison de la volonté politique de diminuer l'accès du service public par une réduction des moyens humains et matériels, la CGT s'est trouvée contrainte de s'abstenir. En effet, elle est à l'écoute de leur volonté d'améliorer leur condition de vie au travail et ne veut pas, par un vote « contre », faire peser sur les agents de la trésorerie de Saint Palais les conséquences néfastes de cette politique de désengagement de l'Etat.

BILAN DE LA CAMPAGNE IMPOT SUR LE REVENU 2013

La campagne déclarative d'impôt sur le revenu a mobilisé encore cette année la totalité des agents des secteurs d'assiette, mais également, sans que cette liste soit exhaustive, les agents des trésoreries, des cellules contentieux, des pôles patrimoniaux, ou encore de Direction.

La Direction a indiqué que l'accueil physique avait diminué mais que l'accueil téléphonique avait augmenté.

Les questions par voie de mail (SCOUP en Direction et questions sur les BALF des SIP) sont restées stables, mais il a été observé un glissement de la charge vers les SIP.

Il a été relevé que le travail induit par la télédéclaration n'avait pas été chiffré (Liste n° 2 / mise à jour taxe d'habitation par exemple), non plus que les accueils sur rendez-vous, pourtant souvent plus longs et plus complexes.

Concernant la qualité du service rendu, il a été noté que le temps d'attente ou les appels téléphoniques non aboutis n'avaient pas été évalués. A ce titre, nous avons interrogé la Direction sur la gestion des files d'attente qui pourrait être améliorée, notamment en orientant en amont les contribuables vers les bons services.

De plus, le recours à des agents non spécialisés sur les Centres de réponse téléphoniques laisse perplexe sur la qualité des réponses fournies, d'autant que tous ne peuvent pas suivre la journée d'information sur les nouveautés fiscales.

Le recours à des jeunes étudiants stagiaires sur une période telle que la campagne IR pose également des interrogations, sur ce qu'ils apportent aux agents, et sur le temps que les agents peuvent leur accorder... M. NESA a admis qu'il faudrait une doctrine d'emplois des stagiaires à la DDFiP.

Enfin, les permanences extérieures ont encore été réduites malgré de réels besoins dans certaines communes. La CGT a été demandé que soit amélioré la publicité des dates de permanences dans les mairies ou les trésoreries. Déjà qu'il y en a peu, autant de pas les manquer !!

Les élus CGT ont également dénoncé le précochage des déclarations pour la dématérialisation : la DG dupe ainsi les contribuables, ce qui va induire de la réception et des contestations. En effet, beaucoup ne comprendront pas quand ils ne recevront pas leur déclaration l'année prochaine.

Les élus CGT ont souligné que le bilan sur la campagne IR ne pouvait être limitée à la période de dépôt des déclarations d'impôt sur le revenu. C'est pourquoi nous avons demandé à être destinataire d'un rapport d'activités sur l'ensemble des missions de la DDFiP.

M. NESA a admis que le document présenté était un bilan partiel pour une période donnée et une mission donnée. **Il a validé notre demande relative à la production d'un rapport d'activité sur la globalité des missions de la DDFiP 64 et les moyens mis en œuvre pour les exercer qui sera mis à l'ordre du jour d'un prochain CTL.**

GRILLE D'ANALYSE RISQUE : CREDIT IMPOT RECHERCHE (CIR)

La direction nous a présenté une grille d'analyse mise en place dans le cadre des demandes de restitution de Crédit Impôt Recherche présentées par les entreprises sur la période 2008 à juin 2013.

Nous avons constaté que la majorité des demandes présentées font de toute façon l'objet d'une réponse favorable. L'intérêt de cette fiche apparaît donc limité... et en fond, **demeure le problème de l'inégalité devant l'impôt** : restitution de sommes

importantes aux entreprises sans réel contrôle, hausse des impôts pour les particuliers en difficultés...

Les élus CGT ont demandé pourquoi ce sujet était présenté en CTL alors que d'autres, également d'actualité, étaient écartés, telles que les mesures de contrôle prises en matière de la sécurisation des régies du secteur Service Public Local (SPL).

Le président du CTL a expliqué que la présentation de la grille analytique des demandes de restitution de CIR était présenté à la demande de la Direction Générale.

Concernant les régies du département, la responsable du Pôle Gestion Publique répond à la CGT que l'opportunité s'est présentée à l'occasion du dernier mouvement de A de créer dans le département un poste destiné à vérifier les régies suite aux consignes nationales de sécurisation de leurs comptes. L'application de la sélectivité des contrôles se fait en fonction des enjeux relevés par les comptables directement responsables, avec le concours de la direction locale (auditeurs). L'agent qui occupe cet emploi dépend de la DDFIP. Ses fonctions seront exercées sous la responsabilité des trésoriers de qui dépendent les régies vérifiées. Son champ d'intervention est en priorité localisé sur le Pays Basque.

Face à l'interrogation de la CGT de savoir comment sera effectué ce même type d'actions côté Béarn, la Direction Départementale reconnaît être à la recherche d'une solution appropriée.

La Direction a indiqué que l'application, dans le département, des mesures de sécurisation des régies fera l'objet d'un point complet à l'occasion d'un prochain CTL.

DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)

Le document va être refondu car son exploitation était difficile. Or, ce sujet est important car la responsabilité de l'administration peut être engagée en cas d'incidents.

La mise à jour est lancée et nécessitera l'investissement des agents et de leurs chefs de service, de l'assistant de prévention et des représentants du personnel notamment. Le nouveau DUERP devra être achevé et présenté en CHSCT et CTL courant 1^{er} trimestre 2014.

LE TABLEAU DE BORD DE VEILLE SOCIALE (TBVS)

Pour mémoire, le TBVS est un outil de recueil de données et d'indicateurs destiné à identifier les facteurs de risques pour la santé et la sécurité des

agents. Ces données sont obtenues auprès des chefs de service, par AGORA et auprès des services RH.

Nous avons souligné des erreurs notamment concernant les effectifs, indiqués à 100 % dans certains services alors que dans les faits il y a des sous-effectifs. La direction nous a répondu qu'il s'agissait d'un problème d'arrondi !! En réalité, de plus en plus de services souffrent de sous-effectifs et/ou des inadéquations charges-emplois. Ces situations sont des facteurs de stress entraînant une dégradation des conditions de vie au travail. Ces difficultés présentent un caractère plus marqué lorsqu'elles existent dans des postes à effectifs réduits et/ou soumis à des variations de charge importantes (services d'accueil par exemple).

Il est également constaté un nombre parfois très important d'écartements des horaires. La direction a demandé aux chefs de service d'autoriser ponctuellement une réintégration, notamment dans le cas où ils ont demandé aux agents d'effectuer un supplément de travail. Mais qu'en est-il lorsque la situation de dépassement des horaires est récurrente, comme dans les petits postes à faible effectif ?!! Une réintégration ne sert à rien car les agents n'ont pas le temps/la possibilité de prendre les jours de récupération correspondants !

Les élus CGT ont demandé que soit communiqué le chiffre exact des heures écrtées sur le département, qui permettrait un premier chiffrage des emplois manquants sur le département.

La direction nous a répondu que cela n'était plus possible pour cette année car les données sont effacées. Par contre elle s'est engagée à nous le présenter l'année prochaine.

Il a été relevé également un progression des arrêts maladie (+13%), avec cependant une diminution des arrêts de courte durée (probablement dû au jour de carence, les collègues préférant être malades au bureau - et contaminer les autres agents - ou prendre un jour de congés !)

La direction a mis en place des fiches de signalement en cas d'agressions verbales subies par les agents. La direction a ainsi écrit aux contribuables concernés pour les prévenir sur les suites possibles d'un tel comportement. Une information, sur ces démarches, est régulièrement faite aux membres du CHSCT.

LES ESPACES DE DIALOGUE (EDD)

Les E.D.D. doivent en principe être mis en place à l'initiative des agents.... Il ne semble pas que ces espaces soient un franc succès en l'absence de nouvelles demandes... Le relevé de l'espace de dialogue tenu sur l'accueil de Pau-Orléans a toutefois permis de lister certains questionnements ou demandes des cadres et des agents (soutien,

information, organisation...). Les problèmes de sous-effectifs et de perte du savoir en raison des départs à la retraite reviennent évidemment aussi !

BILAN DE L'OUVERTURE DE LA CAISSE A LA DDFiP

Depuis septembre 2011, la caisse de la DDFiP n'ouvre plus que deux demi-journées par semaine (contre 5 journées d'ouverture hebdomadaire auparavant). Malgré la présentation d'un document de travail riche en chiffres, tableaux, diagrammes et « camemberts » en tous genres, voulant démontrer la pertinence de cette réduction d'horaire, le président du CTL, à l'instar des représentants du personnel, n'a pas semblé « convaincu » du bien-fondé de cette diminution d'offre de service public. Son souhait, déjà émis lors d'un précédent CTL, serait même de ré-ouvrir la caisse de la Place d'Espagne. Mais selon lui, il y a le souhaitable et le possible. Il a donné rendez-vous sur ce point aux Organisations syndicales au prochain CT « Emplois » .

Les élus CGT ont pour leur part réaffirmé que la DDFiP, comme tout poste comptable, devait être à même d'assurer toutes les opérations de caisse. Ils ont relayé le sentiment très désagréable qu'ont les agents des postes voisins, principalement la trésorerie de Pau Municipale et le SIP de Pau Est, qui supportent les conséquences de ces fermetures (charge supplémentaire de travail pour régler des problèmes d'emploi à la Direction). Ces postes ont ouvertement évoqué dans le Tableau de Bord de Veille Sociale les conséquences subies de la fermeture de la caisse de la DDFiP. Quelle leçon en tire la Direction sinon le statu quo de la situation actuelle ?

QUESTIONS DIVERSES

Les élus CGT ont abordé les points suivants :

1°) Réinstallation de la Trésorerie d'Anglet

Les locaux qu'occupe actuellement la trésorerie d'Anglet appartiennent à la mairie et cette dernière désire les récupérer pour y installer certains de ses propres services. Le relogement de la trésorerie est d'autant plus pressant que le bail actuel touche à son terme. Entre la participation (250 m²) à une opération immobilière en cours, dont le coût est trop élevé au goût de la Direction Générale, et un projet d'installation dans la zone de l'aéroport, dont le coût risque lui aussi d'être élevé, les perspectives d'une réinstallation ne s'annoncent pas sous les meilleurs auspices ! Mais tout n'est pas perdu : la mairie a consenti à la prolongation du bail pour 1 an renouvelable (à/c du 01/01/2014) et le maire a porté

le dossier au niveau du ministre lui-même. Si, malgré tout, aucune des solutions envisagées n'aboutissait, il ne resterait plus à nos collègues, de l'aveu même de M NESA, que le relogement dans le domanial existant ; la solution à l'étude serait alors de faire cohabiter la trésorerie d'Anglet avec celle de Bayonne Municipale dans les locaux de cette dernière; par ailleurs la gestion de communes « rurales » dépendant actuellement d'Anglet pourrait être dispatchée vers d'autres trésoreries. Autant dire que les conditions de travail ne s'en trouveraient pas améliorées, loin s'en faut ! Un dossier que la CGT suit toujours de très près...

2°) Révision foncière des locaux professionnels

Cette opération de grande ampleur, combinée à l'annonce d'une éventuelle révision de la valeur locative des locaux d'habitation, cause de réelles difficultés aux CDIF (PELP) et aux SIP. La CGT demande qu'un point d'étape en la matière soit à l'ordre du jour du prochain CTL.

3°) Décompte du temps de travail à l'occasion des formations

Suite à la diffusion de la note de septembre à ce sujet, qui reprend en grande partie des revendications de la CGT (départ sur jour férié, départ sur semaine...), la direction précise que le temps de trajet pour se rendre au lieu de formation et en revenir, au-delà de la durée de la journée de travail, peut être réintégrée jusqu'à un maximum de 10h par jour.

4°) Cartes d'accès du site de Bayonne

La CGT a réitéré sa demande d'attribution de cartes d'accès à tous les agents du site de l'Hôtel des Finances de Bayonne.

M. Ourcoudoy a encore une fois répété que la société gestionnaire du système existant avait proposé à la DDFiP 64 le renouvellement complet de l'installation, proposition inacceptable compte tenu du coût envisagé. Devant l'insistance de la CGT, M. Nesa s'est engagé à trouver une solution rapide et à engager les crédits nécessaires

5°) Service facturier dédié au Ministère de la Justice

Les élus CGT ont une nouvelle fois interpellé l'administration locale sur la perspective de création d'un service facturier dédié au Ministère de la Justice, qui, s'il était implanté à Bordeaux, aurait des conséquences quant au devenir du service de la Dépense de la DDFiP en terme d'emplois notamment.

La direction a indiqué manquer de lisibilité sur les intentions de ce ministère. Aucune décision en la matière n'a été portée à sa connaissance.